

Déclaration du L20 au Sommet 2023 du G20

UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR LA RÉSILIENCE ET LA REPRISE

Le sous-investissement chronique dans l'économie réelle, conjugué aux perturbations persistantes causées par la pandémie, a entraîné des pénuries dans l'approvisionnement et une crise du coût de la vie, où les travailleurs et les travailleuses portent une part disproportionnée du fardeau. En outre, la guerre d'agression contre l'Ukraine continue d'exacerber ces perturbations.

Dans le même temps, les profits exceptionnels du secteur des combustibles fossiles en 2022 contribuent à creuser les inégalités. Des décennies de déréglementation, de financiarisation et les monopoles de réseaux à l'échelle mondiale ont mené à une consolidation du pouvoir du marché sans précédent. Depuis la pandémie, les entreprises ont amélioré leur marges bénéficiaires et ont réalisé des bénéfices excessifs, en particulier dans les secteurs de l'alimentation et de l'énergie.

Toutefois, les institutions internationales et les banques centrales s'expriment sans détour sur la nécessité de comprimer les salaires, d'accroître le chômage, voire de risquer une récession afin de maintenir l'inflation en dessous de seuils fixés de manière arbitraire. Alors que, pratiquement partout, les salaires réels sont en baisse et la part des revenus du travail a diminué, le discours institutionnel dominant, qui s'avère dépassé, demeure axé uniquement sur une prétendue spirale des salaires et des prix.

Face à la hausse des taux d'intérêt, des dizaines de pays en développement sont confrontés à la perspective d'un défaut de paiement, d'une récession et d'un effondrement de l'emploi. La conditionnalité du FMI implique d'importantes coupes dans les services publics qui sont essentiels pour défendre les droits fondamentaux des citoyens. Les déficits de financement du développement et l'absence de mécanismes de restructuration de la dette sont des problèmes qui requièrent l'attention immédiate du G20. Un grand nombre des Objectifs de développement durable (ODD), qui doivent être atteints d'ici à 2030, semblent plus éloignés que jamais.

Les climatologues ont mis en garde contre l'imminence d'une catastrophe. L'industrie des combustibles fossiles, responsable du financement d'une fausse science et des doutes semés sur les origines du changement climatique, est invitée à coécrire les règles de la transition. Les gouvernements du G20 doivent s'attaquer sérieusement à l'emprise des entreprises et investir dans une transition gérée par l'État, rapide et juste. Les travailleurs de l'économie informelle – en particulier les femmes, qui sont les plus touchées par les chocs climatiques – doivent être impliqués dans le processus de création de nouvelles règles en matière de résilience aux changements climatiques et doivent avoir un accès prioritaire aux fonds dédiés aux pertes et dommages.

D'ici à 2030, l'économie mondiale doit créer 575 millions d'emplois de qualité et formaliser au moins un milliard d'emplois. À cette fin, les politiques industrielles gérées par l'État ont un rôle central à jouer et doivent être élaborées en étant centrées sur le dialogue social afin de réduire les inégalités et de favoriser la cohésion sociale.

Les niveaux historiques des inégalités et l'injustice sociale sapent la confiance en la démocratie et freinent la croissance mondiale. Afin de faire face à ces menaces, le G20 doit établir un nouvel accord multilatéral visant à régler les capitaux mondiaux et à mettre l'accent sur la protection et la promotion des droits du travail. Un travail décent, la négociation collective, la protection sociale, ainsi que des salaires équitables et vitaux sont au cœur de l'égalité et de la justice sociale, dans la mesure

où ils contribuent à assurer la reprise et à renforcer la résilience. Ces éléments sont les fondements de la reprise la plus efficace et la plus équitable sur les plans économique, social et politique. Une attention particulière doit être accordée au respect des droits des travailleurs/euses informels, des demandeurs d'asile et des migrants, des indépendants, des travailleuses et des jeunes travailleurs/euses afin qu'ils puissent réclamer leurs droits fondamentaux au travail et effectuer un travail décent.

Le G20 a pris antérieurement des engagements politiques clefs pour inverser la baisse de la part du revenu du travail, établir des salaires équitables, protéger les droits des travailleurs et améliorer la santé et la sécurité au travail.

Il est temps de passer aux actes.

Les dirigeants du G20 doivent soutenir un nouveau contrat social en faveur de la reprise et de la résilience:

- 1) des investissements dans la **création d'emplois** – adopter un objectif de politique économique et de développement axée sur le plein-emploi afin d'inclure tous les travailleurs, investir dans des emplois respectueux du climat en prenant des engagements en faveur d'une transition juste comme fondement d'une transformation industrielle;
- 2) honorer la promesse contenue dans la Déclaration du centenaire de l'OIT, notamment les principes et **droits fondamentaux au travail** – pour tous les travailleurs, indépendamment de leur statut au regard de l'emploi, comprenant la sécurité et la santé au travail, une durée maximale de la journée de travail, le dialogue social et la négociation collective;
- 3) garantir des **salaires** minimums vitaux et l'égalité de rémunération, établis au moyen de processus statutaires ou de la négociation collective;
- 4) assurer une **protection sociale** pour tous, en augmentant la part de l'aide publique au développement pour qu'elle atteigne 7 %, et investir dans un Fonds mondial pour la protection sociale afin de mobiliser et de coordonner l'aide financière internationale avec les pays les plus pauvres;
- 5) garantir une **égalité** de revenus, des genres et des races, y compris un monde du travail exempt de violence et de harcèlement fondés sur le genre, en ratifiant et en mettant en oeuvre la Convention 190 de l'OIT relative à l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, éliminer l'écart de rémunération entre hommes et femmes et honorer l'engagement pris par le G20 à Brisbane; et
- 6) coordonner l'action en matière d'**inclusion** comme fondement d'un modèle de développement basé sur les droits grâce à une réforme du multilatéralisme afin de combattre efficacement les menaces à l'encontre de notre paix et de notre sécurité commune.

Le L20 et les travailleurs et les travailleuses dans le monde entier comptent sur la présidence indienne et la résolution du G20 pour réaliser de grandes avancées en 2023 afin d'atteindre les objectifs de politique sociale et économique suivants:

1. réformer et relancer le multilatéralisme afin d'atteindre les objectifs mondiaux communs, et assurer une cohérence entre le Programme de Doha pour le développement, l'Accord de Paris sur le climat, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Déclaration du centenaire de l'OIT;
2. réformer les Institutions financières internationales et restructurer le système financier international afin qu'il soit au service de l'économie réelle, du développement et d'une transition juste, et garantir le financement d'un fonds dédié aux pertes et dommages, comme convenu lors de la COP 27;
3. garantir l'accès des pays en développement à des financements dans des conditions de stabilité financière, y compris moyennant des contrôles de capitaux, le filtrage des investissements et une réglementation;
4. investir des ressources suffisantes dans l'économie des soins, la santé, les services de garde d'enfants, les soins aux personnes âgées, l'éducation, les transports publics et d'autres services publics de qualité;
5. adopter des politiques et des réglementations visant à formaliser l'économie informelle, à éliminer toutes les formes de travail forcé et à combattre les formes de travail précaires, notamment grâce à la classification correcte des relations d'emploi;
6. appuyer le Traité contraignant, mettre un terme à la concentration du pouvoir des entreprises et établir des instruments de responsabilisation visant à éliminer les failles de la gouvernance des entreprises à l'échelle mondiale en matière de droits humains et de normes du travail, de fiscalité et de reddition des comptes, et de normes contre la corruption;
7. réduire les budgets militaires, réaffecter les ressources au service du bien commun mondial et consolider la paix;
8. établir un mécanisme permanent international d'allègement de la dette pour résoudre les crises de dette souveraine;
9. réaliser l'ambitieux Pilier Un de l'accord OCDE/G20, éliminer les paradis fiscaux et garantir une fiscalité progressive, un registre mondial des actifs pour cibler les richesses occultes, une taxe sur les transactions financières et augmenter le taux minimum d'imposition des sociétés convenu par le G7, passant de 15 % à 25 %;
10. réformer le système commercial multilatéral pour qu'il intègre les normes fondamentales du travail de l'OIT et restructurer l'OMC sur la base des principes de solidarité, de traitement spécial et différencié, tout en assurant une marge de manœuvre politique;
11. garantir un accès universel aux vaccins, aux traitements et aux tests en suspendant les dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), conclure une nouvelle convention internationale sur la prévention, la préparation et l'intervention en cas de pandémie, et investir dans des services de santé publics;

12. promouvoir l'agriculture naturelle et les connaissances et intrants traditionnels des agriculteurs autochtones et marginaux pour que l'agriculture soit résiliente au changement climatique moyennant des actions de sensibilisation et en facilitant l'accès aux technologies efficaces et abordables;
13. grâce à une véritable coopération internationale, garantir des voies sûres et légales pour les migrants et les demandeurs d'asile et progresser sur la voie de la régularisation de la migration et du statut des réfugiés;
14. garantir que les pays à revenu élevé respectent leur engagement à allouer 0,7 % de leur RNB à l'APD; et
15. assurer l'encadrement d'une numérisation équitable et démocratique en investissant dans des infrastructures numériques publiques, contrer le pouvoir extrême des plateformes numériques mondiales, garantir les droits du travail aux travailleurs des plateformes, réglementer l'application de l'IA sur les lieux de travail, investir dans la formation pour les travailleurs de l'économie informelle et les femmes, et accorder la priorité aux droits de protection des données tant collectives que celles liées aux travailleurs.

Afin de répondre aux appels en faveur d'une transition juste et de la justice sociale, le L20 insiste sur le fait qu'un nouveau contrat social pour la reprise et la résilience ferait passer les besoins des personnes avant les profits. Il est urgent que le G20 assume un rôle directeur au sein de la communauté mondiale en 2023 pour soutenir les conditions qui accordent la priorité au développement, à la justice sociale et climatique, à l'égalité et à la solidarité.



EMPLOIS RESPECTUEUX DU CLIMAT
SALAIRES
DROITS
PROTECTION SOCIALE
ÉGALITÉ
INCLUSION

Un Nouveau Contrat Social